

Ministry of Education

Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Tel : 416 325-2127
Fax : 416 325-2156

Ministère de l'Éducation

Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programme
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

Destinataires : Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger

Expéditeur : Denys Giguère, directeur
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française

Date : Le 30 avril 2014

Objet : **Projet de perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique**

Le Ministère recevra, pour une cinquième année consécutive, des propositions de perfectionnement professionnel de la part de conseils scolaires afin d'intégrer davantage et, de façon durable, la différenciation aux pratiques pédagogiques. À cet effet, le Ministère invite les conseils scolaires à soumettre des propositions de perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique ciblant tout le personnel scolaire touché par la réussite de l'élève. Chaque proposition sera étudiée et évaluée et un appui financier sera accordé en fonction des besoins, de la portée du projet et de son impact en salle de classe.

À la lumière des nouveaux objectifs de notre système éducatif retrouvés dans le document *Atteindre l'excellence*, et dans le cadre de la stratégie visant la réussite de l'élève, la différenciation pédagogique reste une approche favorisée par le ministère de l'Éducation dans le but d'améliorer le rendement de chaque élève. L'intention derrière la poursuite de ce projet est d'accroître et de maintenir la capacité du personnel scolaire : cette année, notre priorité est d'améliorer le rendement des élèves inscrits dans les cours appliqués et de permettre au personnel scolaire de s'investir davantage dans des pratiques et des méthodes d'enseignement innovatrices soutenues par la technologie pour motiver tous les élèves, surtout ceux qui éprouvent le plus de difficulté, et répondre plus précisément à leurs besoins en apprentissage.

Le financement disponible soutiendra uniquement les activités de perfectionnement professionnel. Les demandes de matériel pédagogique ou technologique et la participation aux conférences annuelles ne seront pas admissibles. Les demandes proposant une contribution en ressources humaines et financières de la part des conseils scolaires et les collaborations ou partenariats entre conseils scolaires seront considérées en priorité.

En 2013-2014, quinze propositions ont été retenues et mises en œuvre dans les conseils scolaires de langue française et ont permis le développement d'activités directement liées au

perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique. Le Ministère reconnaît l'importance de la création des profils d'élèves et de l'appui à l'enseignante ou l'enseignant de salle de classe dans l'établissement de liens entre le curriculum, les itinéraires d'études et l'engagement de l'élève.

Ces propositions de perfectionnement doivent être en lien avec les initiatives de la stratégie de la réussite des élèves de la 7^e à la 12^e année et peuvent prendre la forme, entre autres, d'enquêtes collaboratives, de formation, d'accompagnement, de jumelage de classes ou d'écoles, de jumelage de conseils scolaires, de sessions de travail (par ex., interpaliers, régionales, en face à face, virtuelles, etc.) ou de production de Webémissions structurées.

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire de demande pour soumettre une proposition. Pour faire une demande, veuillez remplir le formulaire et le retourner par courriel à genevieve.patry@ontario.ca ou par télécopieur au 613 733-6225 **d'ici le 15 juillet 2014.**

Pour toute question relative à une demande, veuillez communiquer avec Geneviève E. Patry à l'adresse courriel ci-dessus ou au 613 733-6839.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le directeur,

Denys Giguère

c. c. : Chefs des bureaux régionaux
Leaders pour la réussite des élèves

p. j. : Formulaire de demande